

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

Des Délibération du Comité Syndical du :
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 20

DATE DE LA CONVOCATION

15/11/12

DATE D’AFFICHAGE

15/11/12

Objet :

2012-17-12-02
Procès-Verbal du
Comité Syndical du
19/10/12

L’an : 2012

Et le : Dix sept décembre 2012

A : SEIZE Heures QUARANTE CINQ

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s’est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents :

L.ANGUERA (CdC Canalirou), **J.ARCAS** (Conseil Général), **JL.BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal) **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **Y. CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **L.MADALLE** (CdC Orb et Taurou), **MH.LAVASTRE** (Bédarieux), **R.PAILLES** (Conseil Général), **D.PASSET** (Le Poujol/orb), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou)

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE

26 DEC. 2012

Bureau des Politiques
Publiques

Procès-verbal du Comité Syndical du 19 octobre 2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE et le 19 octobre à Quinze Heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & vignobles se sont réunis à la Communauté de Communes Orb et Taurou à Murviel-les-Béziers sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES,

Présents :

J.ARCAS (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **JL.BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **D.BEDOS** (CdC Coteaux et Châteaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **Y. CASSILI** (CdC Monts Orb), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **N.ENSENAT** (CdC Le Minervoises), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **M.GIL** (CdC Orb et Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **R.PAILLES** (Conseil Général), **D.PASSET** (Le Poujol/orb), **Y.POUJOL** (CdC Combes et Taussac), **G.RAYNAUD** (CdC St-Chinianais), **G.ROUCAYROL** (CdC Coteaux et Châteaux)

Excusés:

G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), **N. BADENAS** (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal) représentée par P.BEZIAT, **B. CALMEL** (cdc Saint-Chinianais) représenté par F.BOUTES, **R. CHABBERT** (cdc Le Minervoises), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux) représenté par Guy ROUCAYROL, **JL.FALIP** (Conseil Général) représenté par F.BOUTES, **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervoises), **RM.LOSMA** (Bédarieux) représentée par Jean ARCAS, **A.MARTINEZ** (Conseil Général) représenté par F.BOUTES, **MH .LAVASTRE** (Bédarieux), **G.MARCOUIRE** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb et Jaur) représentée par JL BARTHES, **H.OBIOLS** (CdC Lirou et Canal du Midi), **M.OLMOS** (CdC Le Minervoises), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais) représenté par J.CABROL, **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou) représenté par G.BARO, **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

Assistaient également à la réunion :

Laure ABADIE (PaysHLV), **Aurore BOISARD** (Pays HLV), **Caroline CANTITEAU** (IREPS), **Anne GALIBERT** (Pays HLV), **Corinne ROGER** (Pays HLV), **Delphine RUFINO** (Pays HLV),

* * *

Après l'accueil des participants, Francis Boutes déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint. Il propose de présenter trois rapports sur table et un rapport modificatif. L'assemblée accepte ces ajouts.

* * *

Examen des rapports présentés en Comité Syndical

2012-19-10-01 Adoption du PV de la séance précédente : le PV de la séance du 19 Octobre 2012 n'appelant pas de commentaires, est adopté.

2012-19-10-02 Compte rendu des décisions du Président : Le Comité syndical prend acte des décisions du Président, portant, notamment, sur des prestations dans le cadre de l'Orchestre du Pays, de l'animation de l'exposition Paysages en jeu, du Mois du Patrimoine et de la réalisation des vitrines de l'Espace Info Energie.

2012-19-10-03 Contrat de Pays 2012 avec le Département de l'Hérault : Le contrat a été voté le 17 Septembre dernier par l'assemblée départementale. Une cérémonie protocolaire de signature a eu lieu à l'Hôtel du Département le 11 Octobre dernier. Le contrat comprend 43 opérations pour un montant de 3 801 584,61 € cofinancés par l'Europe à hauteur de 359 021 €, par l'Etat pour 818 371 €, par la Région Languedoc Roussillon pour 181 902 € et par le Département de l'Hérault à hauteur de 1 347 249 €. Les autofinancements des partenaires territoriaux s'élèvent à 1 094 657 €. L'assemblée autorise le Président à signer la convention.

2012-19-10-04 Leader : L'état d'avancement de la programmation leader représente un taux de 85.58% de la maquette FEADER. Ce taux situe notre GAL parmi les plus performants au niveau national et le premier au niveau régional. Cependant, les 15% restants à programmer s'avèrent insuffisants pour répondre aux objectifs territoriaux en termes de fonds européens d'ici à la fin du programme (décembre 2015). Le comité syndical adopte donc une demande de redéploiement de crédits européens et une demande complémentaire de fonds leader à hauteur de 1 130 000 € et autorise le Président à déposer les dossiers et signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

2012-19-10-05 Convention de partenariat avec la Fondation Abbé Pierre : Le Comité syndical autorise le Président à signer une convention de partenariat avec la Fondation Abbé Pierre pour un an à compter du 1^{er} Octobre 2012. L'objectif est de pouvoir répondre aux situations les plus urgentes et précaires. Les fonds transiteront par le Pays qui les reversera aux propriétaires éligibles selon l'échéancier fourni par la Fondation.

2012-19-10-06 Association Bio Orb : Le Comité syndical a désigné ses représentants comme suit auprès du Conseil d'administration de l'association de préfiguration de la SCIC Bio Orb : Monsieur le Maire de Pailhès, Guy ROUDIER et Monsieur le Maire et Conseiller général d'Olargues, Jean ARCAS. Il est précisé que les membres représentant la communauté de communes Orb et Jaur sont Madame le Maire de Roquebrun, Francine MARTY et Monsieur le Maire de Saint Martin de l'Arçon, Jean Pierre BERRAUD.

2012-19-10-07 Développement solidaire – Coopération avec la Tunisie : Le Comité syndical se prononce favorablement concernant la poursuite du projet de coopération avec l'Association du Développement Durable de Médénine. La convention avec le Département de l'Hérault présentée prévoit un montant de dépenses de 138 000 € réalisées localement dans le cadre du projet et des frais d'ingénierie et de mission assurés par le Pays pour un montant de 20 000 €, soit un montant total de 158 000 €.

2012-19-10-08 Défraiement des frais de séjour aux frais réels : Le Comité syndical valide le défraiement des frais de séjour au réel. Les agents essaieront dans un premier temps de réserver leur hébergement dans la tranche de remboursement forfaitaire. S'ils n'y parviennent pas, il appartiendra à la direction générale de valider les états de frais de séjour.

2012-19-10-09 Modification du tableau des effectifs : Un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (130h/mois) est créé pour prévoir la fin de stage d'un agent au grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe stagiaire, ainsi qu'un poste d'ingénieur territorial à temps complet pour prévoir l'avancement de grade par promotion interne d'un agent au grade de technicien principal de 1^{ère} classe accédant à un poste d'encadrement. Le comité syndical valide également la suppression d'un poste de DGS à temps complet en emploi fonctionnel, un poste d'attaché territorial non titulaire à temps complet faisant suite à la titularisation en tant qu'attaché territorial stagiaire d'un agent lauréat au concours, et un poste d'animateur territorial non titulaire à temps complet. Le tableau des effectifs compte donc 30 emplois ouverts dont 25 pourvus.

2012-19-10-10 Plan d'actions Habiter au Pays. Afin de substituer les primes spécifiques affectées à la remise sur le marché de logements vacants, notamment dans les centres anciens, qui n'existent plus aujourd'hui, le Pays propose une prise en charge par les communautés de communes dans le cadre d'un plan d'actions sur deux orientations techniques. La première en faveur des propriétaires bailleurs d'un logement vacant depuis au moins 1 an et nécessitant des travaux d'amélioration de l'habitat dégradé à très dégradé au sens de l'ANAH et la seconde en faveur des propriétaires occupants accédants depuis moins de trois ans d'un logement vacant (depuis au moins un an) et exclus des aides de l'ANAH et du plan

d'actions du Conseil Général. Les membres du Comité syndical valident le principe de ce plan d'actions.

2012-19-10-11 Circuits courts de commercialisation. Le plan de financement de cette opération entrée en phase opérationnelle a été modifié. Le coût total pour les deux années s'élève à 138 000 €. Les cofinancements sollicités sont les suivants : l'Europe pour 55 200 €, le Conseil régional pour 27 600 €, le Conseil général pour 27 600 €, et l'autofinancement pour 27 600 €. Les membres du Comité syndical autorisent le Président à signer les documents liés à cette opération.

2012-19-10-12 Contrat local de santé. Les membres du Comité syndical valident la création d'une commission « Contrat Local de Santé », présidée par Monsieur Gérard BARO. Elle se réunira une fois par trimestre. Ils se prononcent favorablement sur l'accompagnement méthodologique de l'IREPS et de l'ARS. Un questionnaire est proposé à l'assemblée qui demande aux services de le retravailler pour qu'il soit plus attractif dès la première question.

Questions diverses :

- 1- Le Président propose de reporter le rapport sur le **Conseil de développement** au prochain Comité syndical, étant donnée l'absence de Monsieur Jean Pierre Rouanet. Celui-ci le présentera lors de la prochaine séance.
- 2- Le **Contrat de prévoyance** doit être renégocié au 1^{er} Janvier 2013 à la suite d'une nouvelle loi autorisant les collectivités à participer. A ce jour, le contrat de groupe signé avec la MNT au 1^{er} février 2006 fait bénéficier aux agents d'un taux de 1,56 avec une couverture qui englobe le traitement de base et le régime indemnitaire pour l'invalidité et l'incapacité. Nous avons donné mandat au Centre de gestion par délibération n°2012-06-07 en date du 6 Juin 2012 pour participer à la consultation départementale. C'est la SMACL qui est retenue, pour un taux de 1,69 garanti pour 3 ans. Si nous conventionnons sur ce contrat qui nous engagera pour 6 ans, nous devons obligatoirement accepter les options à savoir l'invalidité, l'incapacité et la retraite. Dans ce cas, il faut dénoncer individuellement (chaque agent doit faire la lettre) et collectivement (courrier signé du Président) le contrat avec la MNT au 31 octobre 2012.
Si nous optons pour le système de la labellisation, les agents peuvent rester à la MNT et garder le taux de 1,56 assuré pour 2013. Ils peuvent aussi choisir un autre prestataire labellisé, dont la SMACL. Ils auront aussi le choix du niveau de couverture, donc du montant qu'ils sont prêts à payer tous les mois. Les membres du Comité syndical s'orientent vers la labellisation plus souple et laissant le choix aux agents. Le Président propose une participation du syndicat à hauteur de 5 € par mois pour la prévoyance et 5 € par mois pour la mutuelle si les agents le souhaitent. Cette question sera à l'ordre du jour du prochain comité syndical.
- 3- La date de la **prochaine séance** est fixée au 13 Décembre à 16h30 au siège de la communauté de communes Orb et Taurou à Murviel-lès-Béziers.

La séance est levée à 16h30.



Le Président,
Francis BOUTES

